

Les troubles du voisinage

Intervenante : Florence LAGNEAU-BILLET



Date :
23 mars 2022
à Sury-le-Comtal



9h - 16h (6 heures)



15 participants



Élus et EPCI
(agents si places
disponibles)

Au programme :

1- Les troubles du voisinage au quotidien

- > Le bruit (d'activités, professionnelles et entre fonds voisins)
- > Les animaux (errances, dégradations, aboiements...)
- > Les nuisances olfactives
- > Les troubles causés par la végétation
- > Les troubles visuels
- > L'écoulement des eaux (rappels réglementations/obligations sur l'assainissement, eaux pluviales...)
- > Les antennes relais (réglementation)

2- Comment régler les conflits ?

- > Le maire médiateur
- > L'application des arrêtés municipaux
- > Conciliation et médiation
- > Le contentieux

Objectifs pédagogiques :

- > Définition du « trouble anormal » de voisinage
- > Les différentes formes de troubles
- > Les moyens pour y remédier

Moyens pédagogiques :

- > Documents supports projetés complétés par la position de l'intervenant et de son expérience.
- > Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



S'inscrire via l'AMF42
financement par la commune



**ou
bien**



Mobiliser votre DIF élu
financement par la CDC



Ouverture de la plateforme le 7 janvier 2022